

Introduction

Combien de fois n'ai-je pas lu des articles, fort intéressants du reste, sur les « églises-néo » de Saône-et-Loire se référant au descriptif standard national des historiens de l'art classant ces églises en « néo-roman » et « néo-gothique » et parfois « néo-classique ».

Ces études ne me convenaient pas, étant limitées à un nombre trop restreint d'églises sur le département. Voulant rentrer à tout prix dans le cadre général, il me fallait faire une analyse sur au moins 25% des églises modifiées de façon importante ou construites au XIX^e siècle en Saône-et-Loire pour pouvoir en tirer des conclusions pour ce département, comme d'autres l'ont fait dans leur département. Au XIX^e siècle, la Saône-et-Loire était-elle rentrée dans le modèle national ou s'était-elle différenciée par ses types, ses conceptions ?

Fort de ma recherche biographique sur André Berthier, architecte départemental, architecte diocésain, membre du Conseil des Bâtiments Civils de Saône-et-Loire de surcroît, qui a œuvré avec son père sur plus de 100 églises de Saône-et-Loire et des alentours, j'ai décidé d'y adjoindre l'expérience d'autres architectes pour avoir un panel plus varié d'églises « néo » sur la durée du XIX^e siècle. D'André Berthier je n'ai conservé que les projets importants soit 84 églises auxquelles j'ai adjoint 48 églises de confrères pour obtenir un panel d'étude de 132 églises.

Ce livre que j'ai intitulé *La fabrique d'églises au XIX^e siècle à Mâcon, en Mâconnais, dans le département de Saône-et-Loire*, s'adresse à tout public. Il donne une idée de la pratique architecturale de la conception à la réalisation. Il fait état des églises du début du siècle seulement légèrement modifiées et fournit aussi des renseignements sur les églises disparues. Pour toutes ces églises, une base de données précise les coûts, les surfaces, les durées de construction, les types de constructions retenus, les dimensions de toute nature pour en tirer toutes sortes d'enseignement.

Construire une église au XIX^e siècle en Saône-et-Loire c'est déjà prendre son temps ! Parfois trois décennies à remettre le projet sur la table du conseil municipal ou du conseil de fabrique ! C'est consulter plusieurs architectes aux talents très inégaux à selon la formation, avec des programmes de construction différents. C'est affronter les pétitions d'une population qui voulait construire une église mais en mettant en cause l'implantation choisie ou qui refusait la destruction de l'ancienne. C'est aussi une augmentation d'impôts pour les plus riches. C'est se plier déjà aux procédures de construction et d'urbanisme dont le garant est le préfet avec le conseil des Bâtiments Civils. C'est parfois choisir de différer des travaux par manque de moyens ou de les réaliser en plusieurs tranches. C'est déjà attendre des subventions qui ne sont pas toujours allouées par l'État centralisateur, déjà ! Une fois la construction terminée les décors, le mobilier liturgique, les bancs ... c'est devoir assurer des règlements décalés car on ne peut les assurer avec les intérêts pour l'architecte et les entrepreneurs qui servent de banquiers. C'est devoir prévoir très rapidement l'église à peine terminée aux travaux d'entretiens notamment de couverture, l'église à peine terminée.

À Mâcon ou dans le Mâconnais comme dans tout le département les Fabriques assurent moins bien ce vaste programme que les communes. Pour l'arrondissement de Mâcon une étude plus détaillée de 41 églises renseigne sur les pratiques anciennes complétée par une analyse plus fine d'évolution de dix églises que nous visitons encore aujourd'hui. C'est souvent faire un choix sur l'avenir car l'église entraîne souvent la construction du presbytère, de l'école et de la maison commune. Il faut déjà penser aménagement du territoire en fonction de l'implantation de nouvelles industries, de nouvelles routes et de la modification des centres-bourgs.

Les exemples ci-après montrent toutes les difficultés pour des habitants à obtenir une église décente pour le culte et les bons ou mauvais effets à cette époque que nous subissons aujourd'hui. Nous devons nous poser la question du devenir de ces églises mal-aimées et arrêtons de penser que le département ne recèle que des églises romanes.

Saint-Sorlin (la Roche-Vineuse)

Il s'agit là de la substitution complète d'une église romane en différentes phases opérées pendant le XIX^e siècle sur le même emplacement.

Dans son exposé, l'architecte Arcelin auteur de la première modification importante du XIX^e siècle brosse les phases de constructions précédentes visibles encore par son analyse du bâti :

- 1) chapelle IX-X^e siècle composée d'une abside, d'un chœur avec clocher et d'une nef unique étroite.

- 2) agrandissement au X-XI^e siècle de deux travées de nef plus large.

- 3) agrandissement au XV^e siècle en substituant le chœur roman à un chœur gothique à chevet plat avec deux chapelles latérales saillantes.

- 4) agrandissement du chœur gothique par un chœur saillant avec abside par l'architecte Roch en 1834. Le chœur et les chapelles gothiques forment alors un transept saillant, la modification de la nef romane n'ayant pas été exécutée. Des modifications de l'église furent faites ensuite.

- 4 bis) en même temps que Roch vraisemblablement, l'architecte mâconnais Condorcet a fait une proposition d'agrandissement du chœur : création d'un transept saillant avec deux chapelles, une croisée voûtée d'ogives, un chœur avec une travée droite et une abside semi-circulaire. Deux sacristies complétaient l'ensemble.

-5) en 1852, l'architecte Arcelin dresse et construit un nouvel agrandissement de l'église en se calant sur le transept existant. Il amorce trois nouvelles travées de nef avec bas-côtés terminées par un chœur avec déambulatoire. Ce projet vient en complément de la nef ancienne conservée avec son chœur.

-6) en 1867, A. Berthier fait un nouvel agrandissement côté Ouest en construisant trois nouvelles travées et une tour de clocher-porche en façade. Il s'agit du prolongement pur et simple du projet Arcelin. Du projet Berthier seule deux chapelles ne furent pas exécutées.

Le projet Arcelin est celui qui donna à l'ancienne église son visage actuel, Berthier n'ayant fait qu'une finition du projet. La description faite par Arcelin de son projet mérite qu'elle soit reproduite intégralement pour en saisir les détails surprenants à défaut de plans :

« Le chœur construit en 1834 et les deux sacristies seront démolies. On démolira aussi le comble du chœur et ses deux chapelles ogivales, qui devront être refaites en prolongement de ceux des nouvelles constructions. La nouvelle construction sera établie sur l'axe déterminé par le milieu de la grande porte d'entrée de l'ancienne église et de l'axe du chœur construit en 1834. Elle se composera d'une nef principale de 5,75 mètres de largeur sur 15 mètres de longueur terminée à l'orient par trois faces d'octogone régulier, entourée de bas-côtés de 2,8 mètres de largeur au Nord, à l'orient et au midi. Les murs de la nef principale seront entièrement soutenus par des piliers et deux piliers cylindriques réunis entre eux par des arcs en ogives. Des colonnettes appuyées sur la saillie des chapiteaux des piliers recevront la retombée des voûtes de la grande nef. Celles des voûtes des bas-côtés porteront d'un côté sur la saillie des mêmes chapiteaux et de l'autre sur des corbeaux en pierre fixés dans le mur extérieur. La hauteur des piliers socle et chapiteaux compris, sera de 3,5 mètres. Celle des colonnettes sera de 2,1 mètres, socle et chapiteaux aussi compris. Les murs des anciennes chapelles ogivales à l'orient seront percés pour former vis à vis le milieu de chaque côté une ouverture à 1,75 mètre de largeur et pour consolider ces parties, des demi piliers seront éloignés de l'ancien chœur par des évasements produisant un certain massif de maçonnerie capable de résister à la poussée des voûtes du chœur. Les arcs portant les murs de la nef seront de dimensions inégales mais de même hauteur et tous formés par des intersections d'arcs de cercles. Les piliers qui les portent seront placés de telle sorte que trois travées égales les plus rapprochées des anciennes constructions auront 3,435 mètres de largeur et chacun de leurs arcs 2,505 mètres d'ouverture par le bas. Les centres de ces arcs seront placés au tiers de ces longueurs au niveau des chapiteaux. Les six piliers portant les cinq arcs du rond-point formant le nouveau chœur de l'église seront prévus de telle sorte que les cintres tombent d'un octogone régulier ; les centres des arcs de cercles formant ces arcs seront sur une ligne horizontale élevée de 0,35 mètre au dessus des chapiteaux des piliers et le profil de leur gros mur sera le même que celui des arcs des trois premières travées.

Les voûtes

Les églises du XIX^e siècle sont toutes voûtées pour un meilleur confort, et les voûtes lourdes apportant des poussées sont exclues, ce qui se traduit souvent par des contreforts réduits ou totalement inexistant. C'est sur ce poste de construction que souvent sont faites des économies. Trois types de voûtes sont employés :

- des voûtes en lambris de bois imitant toutes les formes de voûtes ;
- des voûtes en briques plâtrées : « *voûtes légères en plotets creux compris enduit et badigeon* » ou « *maçonnerie à double rangs de briques à plat compris enduits et badigeon* » ou « *... arcs-doubleaux moulurés 20 x 30 et nervures 10 x 20 en pierre du Midi portant feuillures pour recevoir le remplissage en briques creuses ... enduit au mortier bien frisé badigeonné simulant un appareil de pierres de taille au moyen de filets blancs sur fond jaune clair ... chape en mortier de 3 cm au dessus des voûtes ...* » ;
- des voûtes en lattis plâtré ;
- des voûtes d'arêtes traditionnelles dans les bas-côtés ;
- des « *voûtes simulées faites en lattes et au plâtre* ».

À Saint-Symphorien les deuxièmes voûtes sont réalisées comme suit : « *3 arcs-doubleaux en briques creuses y compris pour les nervures, arcs formerets en plâtre poussé au calibre, voûtes en briques creuses avec chape au mortier 3 cm et badigeon à la colle ...* ».

Tous ces systèmes sont associés à des nervurations qui sont en pierres avec clés mais qui en fin de siècle deviennent par économie des nervures en plâtre tirées au gabarit.

Selon leur conception, toutes ces voûtes apportent ou non sur les murs gouttereaux des poussées qui sont absorbées par les contreforts, avec toutefois des doutes : parfois les contreforts sont absents ; parfois les sections sont faibles ; parfois ils n'existent que sur la travée du clocher-porche.

Pour les architectes du XIX^e siècle, le contrefort fait partie d'un standard de décor extérieur, étant peu souvent d'un élément de stabilité.

À l'époque, qui savait calculer la poussée exacte et qui savait dimensionner les contreforts ? Par contre, prenons l'exemple de l'église de Gibles où, lorsqu'on a voulu modifier les voûtes au début du XX^e siècle, les contreforts faibles ont été renforcés

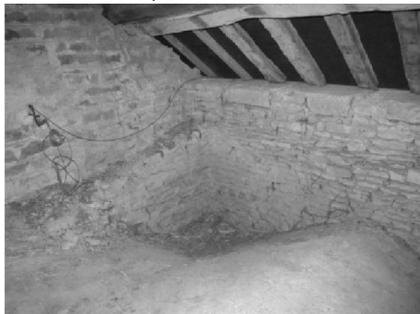


Fig 66



Fig 67



Fig 68



Fig 69



Fig 70



Fig 71

7 - Église de Chérizet

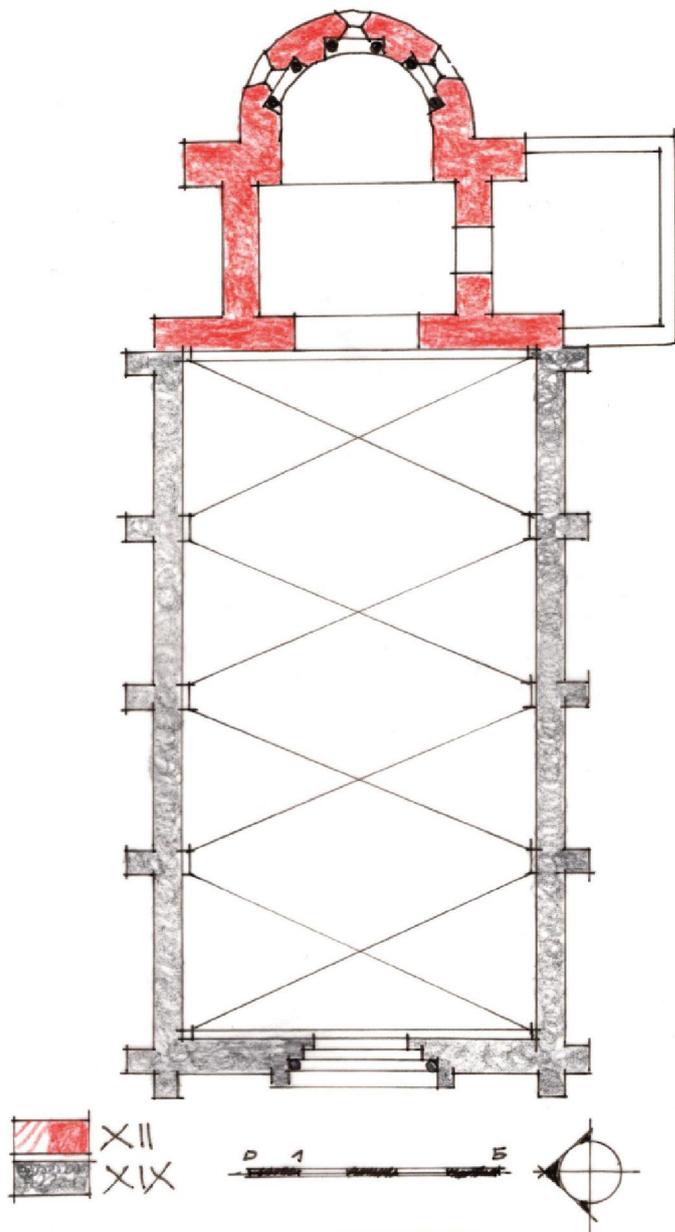


Fig 352



Fig 353



Fig 354



Fig 356



Fig 355

Fig 352 : vue intérieure de la nef à vaisseau unique - Fig 353 : vue de la façade d'entrée du XIX^e siècle - Fig 354 : vue extérieure de la nef reconstruite - Fig 355 : vue du chœur roman conservé - Fig 356 : vue intérieure du chœur conservé.